

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Plusieurs obstacles identifiés sur la voie vers une industrie chimique à zéro émission nette

Un nouveau rapport du RCI décrit les obstacles et propose des solutions

Hürth, 3 Février 2026: Une étude publiée par la Renewable Carbon Initiative (RCI) révèle que les politiques européennes existantes continuent de créer des obstacles importants pour les produits chimiques et les matériaux à base de carbone renouvelable, malgré l'ambition politique croissante de défosser l'économie européenne. Le rapport identifie les obstacles spécifiques aux réglementations et même les articles pertinents, explique pourquoi ils posent problème et **fournit des suggestions pratiques pour les prochaines révisions législatives.**

Le nouveau rapport de fond intitulé « Policy Barriers for Renewable Carbon Uptake » (Obstacles politiques à l'adoption du carbone renouvelable) identifie, sur la base d'une enquête menée auprès des entreprises membres de la RCI, **dix obstacles politiques spécifiques dans sept cadres législatifs de l'UE**, notamment la directive sur le système d'échange de quotas d'émission de l'Union européenne (ETS), la directive sur les énergies renouvelables (REDIII), le règlement relatif aux emballages et aux déchets d'emballages (PPWR) et la directive sur les plastiques à usage unique (SUPD). Ces obstacles retardent la transition des sources de carbone fossiles vers les sources de carbone biosourcées, issues du CCU et recyclées.

Pour les décideurs politiques, les conclusions suivantes sont particulièrement pertinentes :

Désalignement réglementaire : l'étude démontre que les règles actuelles créent souvent des conditions de concurrence inéquitables. Par exemple, les produits biosourcés sont soumis à des exigences plus strictes en matière de durabilité que leurs équivalents fossiles, tandis que les subventions accordées aux biocarburants faussent les marchés des matières premières destinées à des usages matériels. L'une des principales préoccupations concerne l'incertitude réglementaire qui pèse sur les investissements dans le CCU (captage et utilisation du carbone) en raison de la clause de caducité, qui limite dans le temps la reconnaissance du CO₂ d'origine fossile et crée des horizons d'investissement incompatibles avec les cycles de financement industriels. Cela risque de retarder ou d'annuler des projets de CCU essentiels pour les chaînes de valeur neutres sur le plan climatique, en particulier dans les secteurs où les réductions sont difficiles à réaliser.

Définitions obsolètes et classifications trompeuses : l'obstacle le plus courant découle de **définitions trop restrictives** qui excluent un trop grand nombre de produits à base de carbone renouvelable. Les définitions actuelles trop restrictives, telles que celles du ETS ou du PPWR, excluent des catégories entières de produits innovants et respectueux du climat des incitations ou de l'accès au marché. La limitation du CCU aux produits dont la durée de vie est supérieure à plusieurs siècles dans le ETS, qui ignore la substitution circulaire des matières premières fossiles vierges par la CCU, est particulièrement critique. Le maintien des produits dans le cycle grâce au recyclage est jusqu'à présent totalement négligé dans ce cadre.

Les classifications trompeuses créent des obstacles, comme la définition du « polymère naturel » dans la SUPD, qui exclut les polymères industriels identiques à ceux présents dans la nature, et l'annexe du PPWR, qui regroupe tous les plastiques biodégradables sans distinction de biodégradabilité ou de recyclabilité, ce qui peut semer la confusion dans la chaîne de valeur.

Bureaucratie contre réalité pratique : la mise en œuvre des exigences est souvent en décalage avec les réalités de la production industrielle, détournant les ressources nécessaires à la transformation réelle. Par exemple, le calcul de la teneur minimale en PCR (recyclat post-consommation) pour chaque usine et chaque format de produit est très peu pratique, détournant du temps et des ressources qui pourraient être consacrés à l'augmentation de l'utilisation du PCR et à l'amélioration des taux de recyclage globaux. Les règles et réglementations visant à augmenter les matières premières renouvelables dans les industries chimiques et des matériaux devraient être conçues de manière à permettre aux entreprises de les mettre en œuvre efficacement et avec un effort raisonnable.

Types of Barriers Identified

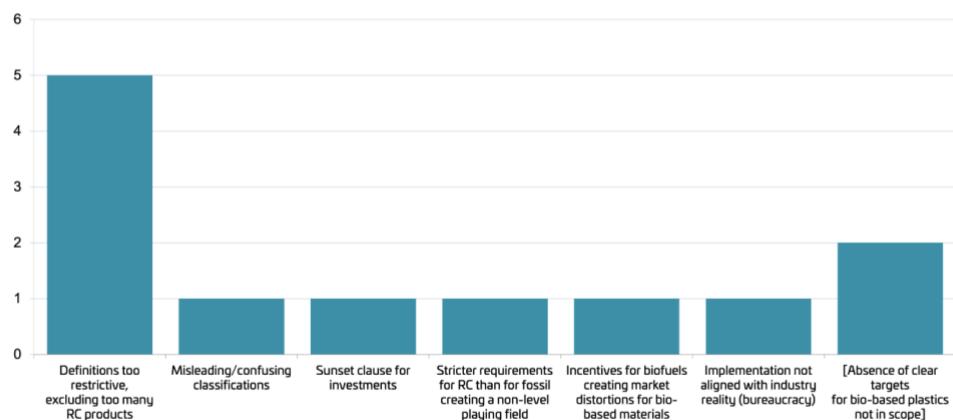


Figure : Types d'obstacles à l'adoption du carbone renouvelable identifiés dans les documents politiques, RCI 2025

Le principal obstacle n'est pas une réglementation en particulier, mais l'absence d'un cadre de soutien cohérent pour le carbone renouvelable dans l'économie des produits chimiques et des matériaux dérivés. Les membres du RCI soulignent régulièrement que **l'absence d'objectifs clairs et d'incitations pour les matériaux à base de carbone renouvelable** constitue le principal obstacle.

Les solutions proposées dans le rapport comprennent la modification des définitions restrictives, par exemple dans l'ETS et le PPWR, l'introduction de règles plus nuancées pour les sources de CCU, l'adoption de solutions plus pratiques pour réduire les charges administratives inutiles et l'harmonisation des règles et des exigences de durabilité pour le carbone, tant pour les différents cas d'utilisation que pour les différentes origines.

Ce rapport est destiné à compléter l'étude sur les **propositions politiques du RCI** publiée en 2025.

Pour plus d'informations sur l'étude et ses implications, veuillez consulter le rapport complet à l'adresse <https://renewable-carbon.eu/publications/product/policy-barriers-for-renewable-carbon-uptake-rci-report-pdf/> ou contacter christopher.vomberg@renewable-carbon-initiative.com

Avertissement

La RCI regroupe différentes entreprises, institutions et associations qui abordent les défis de la transition vers le carbone renouvelable avec des approches différentes. Les opinions exprimées dans ses communiqués de presse et publications ne reflètent pas nécessairement les politiques et opinions de tous les membres de la RCI.

À propos de RCI

L'initiative pour le carbone renouvelable (« Renewable Carbon Initiative », RCI) est un réseau international de plus de 60 entreprises de premier plan qui soutiennent l'accélération de la transition du carbone fossile au carbone renouvelable (biosourcé, basé sur le CO₂ et recyclé) pour tous les produits chimiques et matériaux organiques. Les activités de la RCI sont axées autour de publications de rapports scientifiques, de prises de position sur différents sujets, ainsi que sur la défense des intérêts et la collaboration entre parties prenantes. La RCI défend activement l'utilisation du carbone renouvelable comme principe directeur pour l'industrie chimique et les matériaux associés.

L'ensemble des communiqués de presse de la Renewable Carbon Initiative (RCI), ainsi que des illustrations et d'autres supports de publication sont disponibles sur www.renewable-carbon-initiative.com/media/press

Responsable du contenu en vertu du droit allemand de la presse (V. i. S. d. P.) :

Michael Carus, physicien

Renewable Carbon Initiative (RCI) www.renewable-carbon-initiative.com

Les bureaux sont situés au nova-Institut für politische und ökologische Innovation GmbH, Leyboldstraße 16, DE-50354 Hürth (Allemagne)

Site Internet: www.nova-institute.eu

E-mail: contact@nova-institut.de

Téléphone: +49 (0) 22 33-460 14 00